



## ACTIVITE GOLF SAISON 2024-2025

### Responsable de l'activité :

Annick FERON 06 68 15 97 89 [annickferon33@gmail.com](mailto:annickferon33@gmail.com)

Animateurs CARS, diplômés de la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS).

- Christian Belair : 06.48.72.99.08
- René Fernandez : 06.09.79.67.10
- Annick Féron : 06.68.15.97.89
- Françoise Pothier : 06.77.59.54.97
- Alain Savignac : 06.79.49.87.80
- Laurent Seymand : 06.47.10.49.74

### GOLF DE GUJAN MESTRAS :

**LES COURS : Réservation auprès du golf de Gujan Mestras : tél : 05 57 52 73 73**

Les cours sont enseignés par **Alexandre MEDINA** responsable de l'enseignement golf, **Thomas ESCUIT** et **Fanny GARCIA** enseignants golf.

Les cours collectifs, 3 à 8 personnes, toutes associations sportives confondues (ARSA, RSSB, et CARS) auront lieu :

le jeudi de 11h à 12h30

le vendredi de 9h30 à 11h

Des cours pourront être rajoutés en fonction de la demande

Le thème abordé lors de la séance vous sera adressé en début de trimestre.

Tarif des séances d'entraînement à thème d'1h30 : **18 €** (groupe de 3 à 8 joueurs maxi, balles de practice incluses)

L'accès au Pitch and Putt est gratuit après les cours, payant (5€/jour) dans d'autres créneaux pour les non abonnés.

**NB : Les clubs sont prêtés par le golf aux joueurs débutants.**

### DEPARTS RESERVES AUX GOLFEURS DU CARS :

**Pour le 18 trous**, tous les **lundis** (hors congés scolaires) 4 créneaux sont réservés à partir de 8h30 (période d'été), à partir de 9h (hiver)

Responsables : binôme Alain Savignac 06.79.49.87.80 mail : [savignac.alain@bbox.fr](mailto:savignac.alain@bbox.fr)

C. Belair, 06.48.72.99.08 mail : [christian.belair@bbox.fr](mailto:christian.belair@bbox.fr) (suppléant).

Process de réservation : ce n'est qu'un exemple (10 jours auparavant)

Pour jouer le lundi 9 septembre, inscription auprès d'Alain SAVIGNAC dans la période du 28 août au 4 septembre, (transmission de la liste auprès du golf par Alain ou Christian le 5 septembre pour le lundi 9).

**Pour le 9 trous**, tous les **jeudis** (hors congés scolaires) 6 créneaux sont réservés à partir de 9h30  
Responsable Laurent Seymand tél : 06 47 10 49 74 mail : [laurentseymand@orange.fr](mailto:laurentseymand@orange.fr),  
Christian Belair, 06.48.72.99.08 mail : [christian.belair@bbox.fr](mailto:christian.belair@bbox.fr) (suppléant).

Process de réservation : ce n'est qu'un exemple : (10 jours auparavant)

Pour jouer le jeudi 12 septembre, vous devez vous inscrire auprès de Laurent Seymand dans la période du 29 août au 7 septembre (transmission de la liste auprès du golf par Laurent Seymand au plus tard le 8 septembre)

**La licence de la Fédération Française de Golf est obligatoire pour jouer sur les parcours du golf de Gujan Mestras (hors Pitch and putt)**

#### **AVANTAGES AUX ADHERENTS DU CARS :**

Pour l'année 2024, une réduction sera accordée aux adhérents du Cars lors de la **prise ou du renouvellement de certains abonnements** (environ 6 % sur le montant de l'abonnement).

Pour les non abonnés au Golf de Gujan, une réduction est également accordée pour jouer lors des créneaux réservés des lundi et jeudi (-20%)

**justificatif d'adhésion CARS à présenter au golf.**

### **GOLF D'ARCACHON**

#### **LES COURS :**

Enseignant Julien Gautier, professeur de golf BE1. Tél : 06 62 40 33 88 Tous les jeudis de 14h à 15h tarif **10 €** de l'heure. Inscription auprès de Julien directement (**condition tarifaire jusqu'au 31.12.2024**)

#### **DEPARTS RESERVES AUX GOLFEURS DU CARS**

Pour le 18 Trous, tous les mercredis (hors vacances scolaires et juillet/août) : 3 créneaux à 9H40, 9H50 et 10H

Responsable : Françoise Pothier (06 77 59 54 97) mail : [f\\_pothier@orange.fr](mailto:f_pothier@orange.fr)  
Suppléante : René Fernandez (06 09 79 67 10) mail : [rfigcbat@gmail.com](mailto:rfigcbat@gmail.com)

Process de réservation ( ce n'est qu'un exemple)

Pour jouer le mercredi 11 septembre, inscription à faire auprès de Françoise à partir du mercredi précédent soit le 4 septembre, dernier délai 9 septembre 2024

### **AVANTAGES AUX ADHERENTS DU CARS :**

\* 10% sur les abonnements 1ère année d'adhésion et 20% pour ceux qui suivent les cours (la 1ère année d'adhésion).

\* 20% sur le green fee le mercredi à 9h40, 9h50 et 10 h.

**(Sur présentation obligatoire des licences FFG et FFRS)**